



Présentation de l'avis de l'ASN sur la transition énergétique



Christian TORD adjoint au chef de division de Marseille

CLI Gard-Marcoule - réunion du 31 main 2013



**Avis n°2013-AV-0180
de l'Autorité de sûreté nucléaire
Du 16 mai 2013**

**Portant contribution de l'ASN
Au débat national sur la transition énergétique**

L'Autorité de sûreté nucléaire

L'ASN assure, au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les **travailleurs, les patients, le public et l'environnement** des risques liés aux activités nucléaires. Elle contribue à l'information des citoyens.

Autorité administrative **indépendante** créée par la loi « Transparence et sécurité en matière nucléaire » du 13 juin 2006 (aujourd'hui codifiée dans le code de l'environnement).

Dirigée par un collège de 5 commissaires **irrévocables**,
mandat de 6 ans **non renouvelable**





L'Autorité de sûreté nucléaire

A noter, la nomination en novembre 2012,
de **Pierre-Franck CHEVET**, Président de l'ASN
de **Margot TIMARCHE**, commissaire

Et en avril 2013
d'Anne-France DIDIER, déléguée territoriale de Marseille

L'Autorité de sûreté nucléaire

- Plus de 470 agents dont 250 inspecteurs.
- 11 divisions territoriales.
- 3 métiers :
 - réglementer,
 - contrôler,
 - informer le public.



- En situation d'urgence, l'ASN assiste les autorités de sécurité civile et leur adresse des recommandations sur les mesures à prendre.
- Appuis techniques : IRSN, groupes permanents d'experts.



Les choix énergétiques comportent des enjeux de sûreté nucléaire.

Dans sa démarche de transparence et d'information du public, l'ASN considère nécessaire que ces enjeux soient explicités et pris en compte dans le débat sur la transition énergétique.



Dans son avis rendu **le 16 mai 2013**, le collège de l'ASN rappelle les points suivants :

- **il est important de disposer de marges suffisantes dans le système électrique français** pour faire face à la nécessité de suspendre simultanément le fonctionnement de plusieurs réacteurs qui présenteraient un défaut générique grave ;
- **Des décisions de politique énergétique relatives aux capacités de production d'électricité**, quelle qu'en soit la nature, et aux économies d'énergie, **devront être prises à court terme** pour faire face aux futures mises à l'arrêt définitif de réacteurs pour des raisons de sûreté.



-1-

Le système électrique Français doit disposer de marges de manoeuvre



Le constat:

Un parc électronucléaire largement standardisé, avec des centrales très similaires



Point positif

Expérience acquise,

Efficacité du retour d'expérience



Risque de défaut grave générique

Suspension du fonctionnement des centrales

Impact économique



Nécessité d'avoir des marges suffisantes



L'ASN rappelle l'importance de disposer de marges suffisantes dans le système électrique pour faire face à la nécessité de suspendre simultanément le fonctionnement de plusieurs réacteurs qui présenteraient un défaut grave.



-2 -

Il faut anticiper dès maintenant l'arrêt définitif



Mis en service de la majeure partie du parc français dans **les années 1980**

Arrêt de chaque réacteur à prévoir un jour du fait de son vieillissement et à l'obsolescence de sa base de conception au regard du niveau de sûreté exigé pour des installations plus récentes,
(Réexamen tous les 10 ans)

Conçus initialement pour une **durée de 40 ans**

Possibilité de **prorogation** au delà des 40 ans **non acquise**

Date d'arrêt de chaque réacteur **non prévisible**, mais **arrêt relativement concentré dans le temps**;



Il faut anticiper dès maintenant l'arrêt définitif, pour éviter de dégrader l'équilibre entre production et consommation

Prendre en compte le délai entre la décision de construire et sa connexion au réseau (pouvant aller jusqu'à 10 ans)



L'ASN souligne la nécessité de décision à court terme relatives aux capacité de production d'électricité, qu'elle qu'en soit la nature, et aux économie d'énergie, pour faire face aux futures mises à l'arrêt définitif des réacteurs pour des raisons de sûreté



Je vous remercie de votre attention



CLI Gard-Marcoule - réunion du 31 main 2013

